Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3947

Nadia Bellaoui, nouvelle présidente de la CPCA

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2012

Description :

Nadia Bellaoui, secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement, devient présidente de la Conférence permanente des coordinations associatives. Elle succède à André Leclercq, vice-président du CNOSF et membre du Conseil économique, social et environnemental.

Rencontres Sociales

Copyright © Rencontres Sociales

Nadia Bellaoui, secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement, devient présidente de la Conférence permanente des coordinations associatives. Elle succède à André Leclercq, vice-président du CNOSF et membre du Conseil économique, social et environnemental.

Dotée d'une gouvernance renouvelée au terme d'un processus de réforme interne, la CPCA s'est organisée pour mieux jouer son rôle d'interlocuteur de la puissance publique et de porte-voix des préoccupations associatives.

3e acte de la décentralisation, lancement des emplois d'avenir, mise en place du congé d'engagement, loi de programmation sur l'économie sociale et solidaire : le nouveau gouvernement a engagé des réformes prometteuses pour le secteur. Mais le contexte budgétaire est très préoccupant pour les associations qui font appel à des financements publics comme pour celles qui recourent aux financements privés et l'application difficile d'un droit communautaire évolutif provoque une insécurité juridique déstabilisante.

La méthode sera, dans ces circonstances, déterminante. La CPCA salue donc la présence de Madame Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative à son assemblée générale et la volonté exprimée de « faire renaître la confiance mutuelle (...) entre l'Etat et le mouvement associatif » et de « réactiver la Charte des engagements réciproques », co-signée de 2001 par le Premier ministre et la CPCA en 2001.

Cette annonce précise et incarne les analyses développées par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault dans son discours de politique générale. En effet, « le changement ne se décrète pas. (...) Il est un mouvement qui inspire toute la société. Un mouvement porté par tous les corps intermédiaires : collectivités locales, partenaires sociaux, associations, ONG ».

Agée de 36 ans, Nadia Bellaoui est secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement chargée de la vie associative et de la jeunesse et présidente du Réseau national des juniors associations. Elle était, jusqu'ici, vice-présidente de la CPCA chargée de l'engagement. A ce titre, elle a notamment animé le collectif inter-associatif de l'année européenne du bénévolat et du volontariat et initié la création du Comité du service civique associatif, qui vise à promouvoir un service civique de qualité au sein du secteur.

Auparavant, elle a été, de 2001 à 2006, la déléguée générale du réseau d'associations étudiantes, Animafac, qu'elle a contribué à fonder comme étudiante en droit à Strasbourg.

â€”

Copyright © Rencontres Sociales